

MÉTÉO DES PRÉS (7)

# Malgré le froid, la pousse de l'herbe s'est poursuivie sur les pâturages

**Avec le retour du beau temps, les éleveurs qui ont tenu tête au mauvais temps peuvent sourire. Malgré le froid, la pousse de l'herbe s'est poursuivie et a engendré des refus lorsque les animaux étaient retirés des pâturages.**

De fin avril à début juin, les recommandations étaient de mettre à disposition 20 à 25 ares de pâturage par vache, de manière à couvrir la ration journalière en fourrage. Ce niveau de chargement est dicté par la croissance de l'herbe.

Le graphique (ci-dessous) illustre son évolution dans deux sites du pied du Jura

vaudois et donne les informations suivantes. Du 20 avril au 1<sup>er</sup> juin, la croissance moyenne de l'herbe était comprise entre 65 et 75 kg MS/ha/jour. Une surface de pâturage de 20 à 25 ares a donc produit une quantité journalière de 13 à 19 kg MS et permis de nourrir une vache laitière. Cette année (traitillés), le démarrage de la végétation a été retardé avec l'augmentation de l'altitude, il était presque simultané dans les zones comprises entre 500 et 900 m.

Durant les deux semaines à venir, on escompte une meilleure persistance de la pousse de l'herbe, en comparaison avec la sécheresse qui débutait il y a une année. Ainsi, avec le retour de la chaleur et la réserve d'eau dans les sols,

on devrait compter sur des accroissements de 55 à 65 kg MS/ha/jour.

### Gestion de l'herbe en conditions humides

Dans la région du Jura vaudois, la somme des précipitations du mois de mai était la même en 2015 et en 2016. En revanche, les pluies étaient concentrées sur la première semaine l'an passé, alors qu'elles étaient réparties sur l'ensemble du mois dernier.

Cette situation a été problématique pour récolter les prairies. Les deux seules périodes favorables se situaient durant les semaines de l'Ascension et de Pentecôte. Jusqu'au 25 avril, l'avancement des stades phénologiques était proche de celui de l'année très précoce 2011. Au 1<sup>er</sup> juin, la floraison des graminées avait pris du retard, ce qui est plutôt positif en termes de qualité du fourrage.

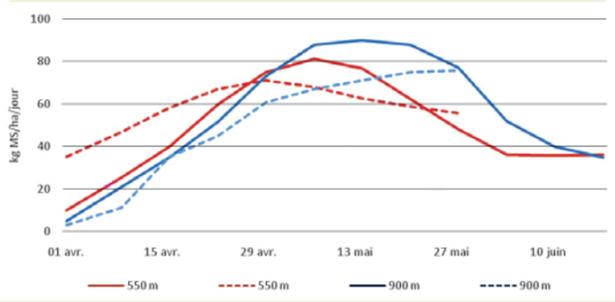
Dans les pâturages, il s'est avéré difficile de limiter les dégâts dus au piétinement du bétail. La souillure de l'herbe et le manque de luminosité avaient de quoi décourager les éleveurs. Dans ces conditions, la durée de pâture des animaux était réduite. Il valait alors la peine de limiter l'affouragement distribué à crèche

### Effet du chargement du pâturage sur le niveau de complémentation et sur les coûts de la ration durant la période du 10 au 24 juin 2016

Vache	Production	Ø 26 kg lait/jour ou 8000 kg/lactation								
	Ingestion	Ø 18,2 kg MS/jour								
Pâturage	Zone thermique	Douce (plaine)				Fraîche (colline)				Rude (estivage)
	Croissance de l'herbe*	55 kg MS/ha/j				65 kg MS/ha/j				45 kg MS/ha/j
	Chargement du pâturage	6 vaches/ha		3 vaches/ha		6 vaches/ha		3 vaches/ha		2 vaches par ha
Pâturage	Part de la pâture dans la ration	50%		100%		60%		120%		124%
	Affouragement	Ensilage	Non-ensilage	Ensilage	Non-ensilage	Ensilage	Non-ensilage	Ensilage	Non-ensilage	-
Crèche (kg MF par vache et par jour)	Ensilage herbe (35% MS)	9 kg	-	-	-	4,5 kg	-	-	-	-
	Maïs ensilage (32% MS)	18 kg	-	-	-	18 kg	-	-	-	-
	Foin et/ou Regain	-	10 kg	-	-	-	8 kg	-	-	-
Coût	Coût de la ration de base par kilo de lait**	15,6 ct/kg	16,0 ct/kg	10,5 ct/kg	10,5 ct/kg	14,9 ct/kg	15,0 ct/kg	12,5 ct/kg	12,5 ct/kg	13,0 ct/kg

\* Données fournies par Agroscope, valables pour la période du 10 au 24 juin 2016.  
\*\* Hypothèses de prix: ensilage herbe et maïs à 10 fr./dt MF, foin et regain à 27 fr./dt MF selon le logiciel d'affouragement AGRIDEA-PAFF 2014. Herbe pâturée à 15 fr./dt MS selon Grufko HAFIL.

### Croissance de l'herbe au pied du Jura vaudois



## AGRICULTURE BIOLOGIQUE

# Nouveaux prix de référence des céréales fourragères bio

**Lors de la table ronde des prix du 25 mai, les représentants des producteurs, des fabricants d'aliments et des importateurs se sont mis d'accord pour modifier les prix de référence des céréales fourragères biologiques.**



Jusqu'à 70% des besoins en orge sont couverts K. ETTER

très bonnes. On cherche par contre encore du maïs grain, du blé fourrager et des légumineuses à graines.

C'est sur la base de cette situation que la table ronde des prix a décidé de modifier les prix de référence des différentes céréales fourragères et des légumineuses à graines. Cela doit permettre d'améliorer les possibilités d'utilisation de l'orge et de l'avoine dans les aliments fourragers et donc d'améliorer les possibilités d'écoulement de ces cultures.

Les nouveaux prix de référence reflètent en outre mieux la situation actuelle du côté de la demande pour les différentes cultures. Il a été convenu de baisser le prix de l'épeautre germé de 0,50 fr./dt. Un prix de référence a été fixé pour la première fois pour le lupin bio. Les conditions 2016 de prise en charge correspondent aux dispositions de l'interprofession swiss granum.

Les quantités de légumineuses à graines récoltées ont continué d'augmenter grâce à la contribution d'encouragement qui est financée par une retenue prélevée sur les céréales fourragères biologiques importées. Une nouvelle augmentation de la retenue a été décidée parce que les cultures de légumineuses à graines ont progressé continuellement tandis que les quantités de céréales fourragères biologiques importées restaient stables. Le retour de cette retenue au niveau de 2015 sera rediscuté pour la récolte 2017.

### Diminution pour les protéagineux

Les contributions d'encouragement pour les légumineuses restent au même niveau, à 10 fr./dt pour la féverole et le pois protéagineux et à 15 fr./dt pour le soja et le lupin. La table ronde des prix a aussi décidé que ces contributions pour les protéagineux suisses devraient être diminuées à partir de la récolte 2017 surtout pour la féverole et le pois protéagineux parce que les moyens issus de la retenue sur les importations ne suffisent plus pour assurer un soutien de cette ampleur.

La modification des prix de référence et l'augmentation de la retenue qui finance l'encouragement des légumineuses pourraient provoquer une augmentation des prix des aliments fourragers.

de manière à favoriser la consommation d'herbe dans les parcs.

Au cours de ces prochains jours, les refus pourront être fauchés la veille de l'entrée des animaux dans un parc. Cette herbe légèrement pré-fannée est généralement bien consommée, pour un temps de travail réduit.

### Réduire le chargement

En zone de plaine, le pic de croissance a été atteint et se solde maintenant par un fléchissement de la pousse qui suit les épiaisons des graminées. La croissance de l'herbe devrait atteindre 55 kg MS/ha/jour.

Dans ces conditions, le chargement du pâturage peut être réduit tel que le présente le tableau (ci-dessus). Avec 3 vaches/ha en zone de plaine, la croissance de l'herbe permet de couvrir l'ensemble des besoins en MS du troupeau. Le prix de revient de la ration est alors au plus bas avec 10,5 ct/l.

Avec un chargement plus important de 6 vaches/ha, la complémentation à crèche s'élève à 27 kg MF d'ensilage/vache/jour ou 10 kg MF de foin. Le coût de la ration augmente alors de 5 à 6 centimes par litre.

En zone de collines, la pousse devrait être plus abondante et atteindre 65 kg MS/ha/jour, de

quoi couvrir les besoins de 3,5 vaches/ha en pâture intégrale.

Finalement, en zone d'estivage, la pousse devrait s'élever à 45 kg MS/ha/j. Le chargement de 2 vaches/ha est à maintenir tout en privilégiant un tournus rapide plutôt que de finir les parcs.

ERIC MOSIMANN, AGROSCOPE  
IPA CHANGINS, DIDIER PEGUIRON,  
PROCONSEIL

### INFOS UTILES

Sur le site du projet Progrès herbe [www.progres-herbe.org](http://www.progres-herbe.org) un tableau est gratuitement à disposition des agriculteurs souhaitant faire le calcul pour leur exploitation.

PUBLICITÉ

## LES MEILLEURS GARDES DU CORPS POUR POMMES DE TERRE

Arkaban® Sandora® Curzate® MWG Electis®

La meilleure efficacité contre le mildiou et l'alternariose  
Action préventive, stoppante et antisporulante  
Protection rapprochée des feuilles, tiges et tubercules

Utilisez les produits phytosanitaires avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations sur le produit. Tenez compte des avertissements et des symboles de mise en garde.

Omya (Schweiz) AG  
CH-4665 Oftringen, Tel. 062 789 23 41  
[www.omya-agro.ch](http://www.omya-agro.ch)